

## NORTH CHANNEL BANK ACCEPTE LA DECISION DU TRIBUNAL DANOIS

North Channel Bank a accepté aujourd'hui de payer une amende de 110 millions de couronnes danoises (ca. Moi. € 14,7) au tribunal de district de Glostrup (Danemark) pour son rôle dans l'affaire dite du dividende fiscal ("Cum-Ex").

L'amende est conforme à la pratique juridique danoise courante.

La direction de la North Channel Bank a fait les commentaires suivants :

"Nous tenons à exprimer notre satisfaction, en tant que nouvelle direction de la banque, que le jugement mette un terme à cette affaire. Nous avons consacré toute notre énergie au cours des trente derniers mois pour assainir la banque et lui donner un nouveau modèle économique durable, tout en collaborant étroitement avec les autorités danoises, belges et allemandes pour clarifier autant que possible le rôle de la banque et de certains personnes dans le cadre de ses activités.

Avec cette décision, nous avons fait un grand pas en avant dans une direction qui assurera la survie de la Banque et ainsi de plus de 50 emplois pour nos collègues qui n'étaient pas concernés avec ces activités. Elle nous permet également de trouver de nouveaux investisseurs de bonne réputation et d'assurer ainsi à la Banque un bon avenir.

Avant que la North Channel Bank n'accepte une amende aujourd'hui, le 23 septembre 2019, la banque a conclu un accord avec tous les créanciers impliqués dans la procédure qui lui permettra de poursuivre ses activités commerciales et d'être finalement vendue à de nouveaux propriétaires.

L'accord résulte du fait que la direction actuelle de la banque a négocié pendant une longue période avec les autorités fiscales des pays concernés afin d'obtenir une solution globale pour l'avenir de la banque. Un tel accord a maintenant été conclu. Les administrateurs actuels n'ont rien à voir avec les transactions, qui ont causé des dommages aux états danois et belge."

Le contenu de l'accord est soumis aux dispositions habituelles en matière de confidentialité.

**La North Channel Bank GmbH & Co. KG** a été fondée en 1924 sous le nom de Bankhaus Oswald Kruber, banque privée dont le siège était à Berlin. En 2009, un groupe d'investisseurs nord-américains, ayant de l'expérience sur le marché américain concernant des polices de dotations secondaires, a acquis la banque et l'a rebaptisée North Channel Bank. Au cours des années suivantes, la banque est devenue l'une des principales institutions de financement des polices d'assurance-vie américaines. Avec l'acquisition de la filiale NorthStar Life Services, LLC en 2013, la banque a obtenu un accès direct et une influence sur un prestataire de services fiable, expérimenté et renommé. Aujourd'hui, en plus du financement, la banque offre également des placements dans des polices d'assurance-vie américaines. Dans le domaine des financements structurés, la Banque se concentre en particulier sur les financements dans le secteur des énergies renouvelables (priorité : financements intérimaires en fonds propres), les financements de biens d'équipement et les financements d'acquisitions.